

N° 132

JUIN

2025

# entrée

le magazine



## UNE JEUNESSE ENGAGÉE *et actrice de la vie des quartiers*



**AU SOMMAIRE :** Bilan sur la régularisation des charges • Nouvelle édition des chantiers d'été • Des dessins pour un Estressin plus propre ...



*“Respecter son cadre de vie c'est aussi respecter celui des autres”*

9 350 : c'est le volume d'encombrants évacués en 2024 par les équipes d'Advivo. Pour vous donner une image parlante, cela équivaut à près de 4 piscines olympiques mais remplies de matelas, de vieux meubles, d'électroménagers ou de déchets divers abandonnés au pied des immeubles. Ce chiffre suscite pour ma part, un sentiment d'indignation.

Car au-delà de l'aspect impressionnant, cette réalité reflète un phénomène préoccupant qui touche tous nos quartiers : la multiplication des dépôts sauvages. Jeter ou abandonner ses déchets sur la voie publique n'est jamais un geste anodin. C'est une incivilité aux conséquences multiples.

D'abord, ces amas dégradent l'image de votre cadre de vie et par extension, celle de ses habitants. Ils

représentent des risques pour la santé et la sécurité des riverains comme pour les agents chargés de les évacuer. Enfin, leur traitement mobilise des moyens humains et financiers considérables. Chaque minute passée à gérer ces dépôts, c'est du temps en moins pour les équipes d'Advivo à consacrer aux locataires. Et chaque euro dépensé pour ces enlèvements, c'est un euro qui ne sera pas investi ailleurs, pour améliorer votre qualité de vie. Ces actes sont sanctionnables lorsque les auteurs sont identifiables. Mais au-delà de la répression, la solution passe par la prévention et la sensibilisation.

Advivo agit concrètement : remise d'une carte d'accès à la déchetterie gratuite à la signature du bail, campagne d'information (affichages, SMS, articles...) et de très belles actions comme celle menées avec les enfants d'Estressin, que vous découvrirez dans le zoom de ce numéro.

Nous pouvons tous devenir acteur du changement pour un environnement plus propre et plus respectueux pour les générations futures.

Enfin, un grand merci aux équipes d'Advivo qui œuvrent quotidiennement sur le terrain pour faire de nos quartiers des lieux de vie agréables. Leur travail mérite tout notre soutien et notre respect.

*Le président ,  
Maire de Vienne  
Président de Vienne Condrieu Agglomération*

*Thierry Kovacs*

## Une régularisation des charges juste et équilibré

Comme annoncé dans votre magazine Entrée, vous avez reçu en avril votre décompte de régularisation des charges, joint à votre avis d'échéance. Cette régularisation, appliquée sur votre loyer de mai, permet de comparer les provisions versées chaque mois avec les dépenses réelles de l'année écoulée.

Grâce à la vigilance quotidienne de nos équipes sur le suivi des charges en lien avec les associations de locataires, la régularisation 2024 est proche de l'équilibre pour la grande majorité des locataires.

Depuis la crise sanitaire et dans un contexte

économique et géopolitique instable, le prix de l'énergie a connu une forte hausse et une grande volatilité, rendant les prévisions plus complexes. Malgré cela, plus de 90 % des locataires Advivo ont une régularisation comprise entre -60 € et +60 €.

Les ajustements de provisions opérés ces dernières années ont permis d'atteindre cet équilibre. Ils continueront d'être affinés pour garantir une facturation juste, au plus près de la réalité.

**En cas de difficultés de paiement, n'hésitez pas à contacter notre service recouvrement au 04.74.78.39.00**





Lancement de la campagne d'affichage à Estressin

## DES DESSINS POUR UN ESTRESSIN PLUS PROPRE

À Estressin, une mobilisation citoyenne contre les dépôts sauvages portée par les enfants.

Face à une problématique persistante, Advivo, Vienne Condrieu Agglomération et la Ville de Vienne ont lancé une action de sensibilisation dans le cadre du Contrat de Ville, en associant habitants, enfants et acteurs locaux autour d'un objectif commun : préserver le cadre de vie.

### DES INCIVILITÉS LIÉES AUX DÉCHÈTS QUI NE CESSENT D'AUGMENTER

En 2024, **2 709 m<sup>3</sup> d'encombrants ont été ramassés dans le quartier, soit 81 % de plus qu'en 2023.** Ces dépôts illégaux, abandonnés dans les parties communes ou aux abords des résidences, nuisent au cadre de vie, peuvent entraver la circulation des secours, favorisent la prolifération des nuisibles et génèrent un coût économique important. Des moyens qui pourraient financer des rénovations, de nouveaux équipements ou la création d'espaces collectifs.

Face à ce constat, Advivo met tout en œuvre pour limiter ces actes d'incivilité : campagnes d'affichage, rappels par SMS, tournées quotidiennes des équipes terrain, et remise gratuite d'une carte d'accès à la déchetterie à chaque nouveau locataire...



### L'ÉCOLE PIERRE ET MARIE CURIE, MOTEUR D'UN PROJET ÉDUCATIF ET CITOYEN

Au cœur de cette mobilisation, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Pierre et Marie Curie se sont pleinement investis dans un projet pédagogique à la fois créatif, citoyen et ancré dans leur quotidien.

Encadrés par leurs enseignants, ils ont mené en classe une réflexion approfondie sur les dépôts sauvages : d'où viennent-ils ? Pourquoi sont-ils problématiques ? Quelles conséquences ont-ils ? Et surtout, comment agir pour changer les choses ?



Ces échanges ont donné naissance à des dessins et messages forts, où les enfants ont exprimé avec leurs mots - et beaucoup de justesse - l'importance de respecter son environnement. Leurs œuvres, transformées en affiches permanentes, sont désormais visibles dans l'ensemble des halls et aux endroits les plus concernés du quartier. Ces créations transmettent un message clair : chacun peut agir pour améliorer le cadre de vie.

Le 5 mai dernier, les enfants participants ont eu l'occasion de rencontrer Thierry Kovacs, président d'Advivo, ainsi que les équipes de l'Office. Lors de cette présentation, ils ont dévoilé leurs réalisations et partagé leur démarche. Un moment de valorisation et de reconnaissance, mais aussi un symbole fort : celui d'une jeunesse engagée et actrice de la vie de son quartier.

La problématique des encombrants

**5 989M<sup>3</sup>**  
d'encombrants ramassés sur le patrimoine Advivo en 2024

**241 300€**  
dépensés pour l'enlèvement des encombrants

Les adresses & horaires des déchèteries

Vienne  
Condrieu  
Agglomération



MN  
CAT MIXTE NORD DAU



Bièvreisère



# LES ACTUS advivo

## UNE NOUVELLE ÉDITION POUR LES CHANTIERS D'ÉTÉ



Initiés par Advivo en 2002, les chantiers d'été sont organisés annuellement sur notre patrimoine.

Subventionnés par le Commissariat général à l'égalité des territoires et Vienne Condrieu Agglomération, ils permettent à des jeunes âgés de 16 à 18 ans et enfants de locataires de l'Office, d'accéder à une première expérience professionnelle rémunérée, tout en travaillant au profit de l'amélioration de leur cadre de vie.

L'opération revient cette année, du 30 juin au 1er août avec près de 40 jeunes mobilisés.



Suivez toute l'actualité d'Advivo sur notre site internet : [www.advivo.fr](http://www.advivo.fr)

et sur les réseaux sociaux :



## UN NOUVEAU LOCAL POUR LE SECOURS POPULAIRE



En mars le Secours Populaire a inauguré ses nouveaux locaux au 14 place du 19 mars 1962, à Estressin, tout près du centre social. Une étape importante pour cette association, jusqu'ici installée dans des locaux devenus trop exigus et vétustes.

Ce nouvel espace, plus fonctionnel et accueillant, a vu le jour grâce à la Ville de Vienne, qui a entrepris la réhabilitation d'un local appartenant à Advivo. Une belle collaboration au service de la solidarité locale !

Les travaux - plomberie, plâtrerie, peinture... - ont été réalisés dans le cadre du dispositif d'insertion « Les Geeks du bâtiment ». Une initiative qui allie rénovation et engagement social : cinq jeunes ont pu accéder à un emploi à l'issue du chantier.

Un projet qui reflète parfaitement les valeurs partagées par Advivo : entraide, insertion et amélioration du cadre de vie pour tous.

## COMPOSTAGE COLLECTIF : UNE NOUVELLE DÉMARCHÉ ÉCORESPONSABLE À SAINT-SORLIN-DE-VIENNE



Le 15 avril, malgré la pluie, les premiers composteurs collectifs ont été inaugurés au Clos des Marronniers, à Saint-Sorlin-de-Vienne. Ce projet, porté par Vienne Condrieu Agglomération, la mairie de Saint-Sorlin-de-Vienne et Advivo, vise à mieux gérer les déchets au sein des résidences tout en sensibilisant à l'importance du tri et du recyclage.

Un petit geste pour chacun, mais un grand pas pour la planète : réduction des déchets ménagers, production de compost naturel pour les plantations, et amélioration du cadre de vie.

Chaque foyer a reçu un bioseau et un guide pratique. Une démarche simple et écologique pour réduire les déchets et produire du compost naturel pour les plantations. D'autres résidences suivront dans les prochains mois, à commencer par Les Forges à Estrablin !

## **ADVIVO S'ENGAGE POUR UN CHAUFFAGE PLUS VERT : 819 logements alimentés par un nouveau réseau de chaleur à Pont-Évêque**



À l'heure où la transition énergétique devient un enjeu majeur, Advivo s'inscrit résolument dans une démarche d'innovation et de responsabilité. Déjà engagé à Vienne, sur le quartier d'Estressin avec un réseau de chaleur innovant, l'office accompagne aujourd'hui la Ville de Pont-Évêque dans un nouveau projet ambitieux.

### **UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE RÉUSSIE À ESTRESSIN**

À Estressin, 791 logements et une école sont alimentés grâce à une énergie locale et propre : la chaleur fatale produite par l'usine Yoplait. Ce réseau, pionnier dans son fonctionnement, valorise une énergie qui serait autrement perdue, en la réinjectant dans les circuits de chauffage collectif. Résultat : des économies d'énergie, une réduction significative des émissions de CO<sub>2</sub> et un confort thermique optimisé pour les locataires.

### **PONT-ÉVÊQUE : UN NOUVEAU RÉSEAU DE CHALEUR, PORTÉ PAR LA COMMUNE ET SOUTENU PAR ADVIVO**

Lancé officiellement le 11 juin dernier, le réseau de chaleur bois de Pont-Évêque marque une nouvelle étape. Rare pour une ville de 6 000 habitants, ce projet est piloté directement par la commune, avec le soutien actif

d'Advivo. Il prévoit :

- une chaufferie bois alimentée par du bois local,
- des panneaux photovoltaïques pour l'autonomie électrique du site,
- 3,2 km de réseau pour distribuer la chaleur toute l'année.

À terme, plus de 20 bâtiments publics seront raccordés, ainsi que **les résidences Advivo le Soleil, le Plan des Aures et les Genêts, représentant 819 foyers**. Deux nouvelles opérations d'habitat sont déjà prévues pour rejoindre ce réseau d'ici 2028.

### **UNE VISION PARTAGÉE : PERFORMANCE, ÉCOLOGIE ET POUVOIR D'ACHAT**

Ces réseaux permettent de maîtriser les coûts, avec une réduction moyenne de 15 % sur la facture de chauffage, tout en s'appuyant sur des ressources renouvelables et locales. Pour les locataires, c'est la promesse d'un chauffage plus stable, plus propre, et plus économique.

A travers cette nouvelle opération aux côtés de la commune de Pont-Évêque, Advivo confirme sa volonté d'être un acteur engagé pour un cadre de vie plus durable, plus résilient, et à la hauteur des enjeux climatiques actuels.



## CONTRÔLER SES CHARGES

Vous avez reçu votre régularisation de charges et constatez des différences par rapport à celle de l'année précédente. Certaines variations peuvent vous inquiéter. Elles nécessitent une réponse. C'est à votre bailleur de vous la fournir

Ce droit appartient à un locataire isolé dans le mois qui suit la régularisation de charges. Mais un groupe de locataires peut l'exercer à tout moment à condition d'être affilié à une association de locataires. Si le locataire résident est toujours le mieux placé pour une vérification efficace INDECOSA-CGT vous conseille une démarche collective plutôt qu'individuelle du fait de la complexité d'un tel contrôle. Notre association vous invite à prendre contact avec nous.

09 65 16 96 16 - indecosacgtisere@orange.fr



## DÉGAT DES EAUX (DDE) - QUE FAIRE ?

- 1- **Appelez** : ADVIVO (heures d'ouverture)  
ou ASTREINTE ; **0427692021** (quand ADVIVO est fermé)  
(si gros DDE : POMPIERS 18 ou POLICE 17)
- 2- **Appelez** VOTRE ASSUREUR au plus vite !
- 3- **Remplissez** un **CONSTAT AMIABLE de DDE**  
avec le/la locataire qui a inondé,  
ou avec ADVIVO (toiture, façade, ...)
- 4- **Remettez** un exemplaire de ce constat à la personne qui a inondé,  
**et** un autre à ADVIVO ,
- 5- **Envoyez** votre constat à votre assureur, conservez en une copie.

Pour tout problème locatif ; 06 77 82 68 85



Article non transmis.

06 59 73 58 36 / 06 95 42 56 03  
Courriel : cglisere@gmail.com  
Site Internet : www.lacgl.fr



Article non transmis.

Confédération Nationale du Logement Isère  
Maison des associations  
6 rue Berthe-de-Boissieux, 38000 Grenoble  
Tél. 04 38 86 11 36 / contact@cni-isere.fr



SIÈGE SOCIAL • AGENCE DE VIENNE  
Antenne du centre-ville  
Vienne • 04 74 78 39 00  
accueil@advivo.fr

Antenne de Saint Martin  
04 27 69 20 30  
accueil-stmartin@advivo.fr

Antenne de Malissol  
04 27 69 20 50  
accueil-malissol@advivo.fr

Antenne d'Estressin  
04 27 69 20 20  
accueil-estressin@advivo.fr

Antenne de L'Isle  
04 27 69 20 40  
accueil-isle@advivo.fr

AGENCE DE PONT-ÉVÊQUE  
ET DES COMMUNES EXTÉRIEURES  
04 27 69 20 60  
accueil-pteveque@advivo.fr



Entrée n°132 - Juin 2025

Journal d'informations d'Advivo - 1 square de la résistance, 38200 Vienne - Tirage : 6600 exemplaires - Directeur de la publication : Nicolas Berthon - Rédaction et mise en page : Charliène Durand et Melody Besse - Crédits photos : Advivo - Impression : Imprimerie de la Tour Dauphinoise - **Entrée est imprimé sur un papier écologique issu de forêts gérées durablement.**